

*Pour
l'amour
de
la France*

SERVIR - RÉSISTER - TRANSMETTRE



Sommaire

• Les points non-négociables	<i>p. 2</i>
• Politique internationale	<i>p. 3</i>
• Gestion des flux migratoires	<i>p. 4</i>
• Union européenne	<i>p. 5</i>
• Défense	<i>p. 6</i>
• Sécurité et justice	<i>p. 7</i>
• Emploi, Retraites	<i>p. 8</i>
• Fonction publique	<i>p. 9</i>
• Outre-mer	<i>p. 10</i>
• Institutions et organisation territoriale	<i>p. 11</i>
• Compétitivité, budget, impôts	<i>p. 12</i>
• Enseignement, Jeunesse	<i>p. 13</i>
• Religion et laïcité	<i>p. 14</i>
• Famille	<i>p. 15</i>
• Solidarité	<i>p. 16</i>
• Santé	<i>p. 17</i>
• Ruralité	<i>p. 18</i>
• Agriculture	<i>p. 19</i>
• Logement	<i>p. 20</i>

Redonner fierté et dignité à la France : les points non négociables

La France tient sa solidité et sa grandeur du fait qu'elle est un Etat-Nation. Aujourd'hui, elle n'a plus d'État, mais seulement une administration pesante et elle n'est plus une Nation, parce qu'elle est en train de se fractionner en communautés.

Le seul véritable enjeu de ces élections est de refaire de notre Nation une seule communauté solidaire et de redonner à la France un État centré sur ses responsabilités essentielles. Il s'agit de refaire de notre pays un Etat souverain, maître de ses décisions et capable de se doter des moyens nécessaires à les mettre en œuvre et à les faire respecter. Le reste n'est pas inutile, il est secondaire.

Le paysage politique Français n'a jamais aussi peu correspondu aux attentes de nos concitoyens et les hommes politiques n'ont jamais semblé se préoccuper aussi peu des attentes réelles des électeurs. Pourtant, ces élections, présidentielles et législatives, sont très probablement les élections de la dernière chance. C'est pourquoi il est essentiel que **nous pesions de tout notre poids et partout où nous le pouvons.**

Au cœur de notre engagement se trouve la défense de la vie et de la dignité humaine : au moment de la naissance et de la mort, bien sûr, mais aussi à chaque étape de l'existence. C'est pourquoi le PCD s'engage sur l'ensemble des sujets qui conditionnent la possibilité pour les Français de mener une vie digne et fière.

Suite aux élections primaires de la droite et du centre, Jean-Frédéric Poisson a rappelé les six points non négociables qui constituent le cœur de notre programme :

Pour lutter contre l'éclatement de la Nation française, il est nécessaire que soient recréées de toute urgence les solidarités naturelles essentielles à sa solidité. C'est pour cette raison que le PCD veut replacer la politique familiale et l'accueil de la vie au cœur des politiques publiques. C'est pour cette même raison que **la loi Taubira qui fragilise le fondement de notre modèle de société doit être abrogée**. Enfin, c'est aussi la raison pour laquelle nous proposons **mettre en place un service national obligatoire**, civil ou militaire, qui soit à la fois un ciment de la Nation et un outil qui permette d'accélérer l'accès à l'autonomie pour les jeunes.

La solidarité nationale doit permettre à la France d'être fidèle à sa vocation : **la protection des plus fragiles**. C'est dans cette optique que nous demandons que soit mis en place **un grand plan de lutte contre la pauvreté** pour faire face à l'accroissement rapide et massif de ce fléau dans notre pays. C'est dans ce même souci qu'il nous apparaît fondamental de **renforcer la place des corps intermédiaires** dans la vie sociale et **particulièrement la place des organisations représentatives des salariés dans le dialogue social**. Elles sont le garant de la capacité des travailleurs à se faire entendre.

Enfin, face à la tendance intrusive de l'Etat dans la vie privée des citoyens, maintes fois observée au cours du précédent mandat, le PCD rappelle son attachement au respect des libertés fondamentales, et notamment à la liberté d'enseignement, ce qui nécessite de **mettre fin au plafond des 20% des élèves admis dans l'enseignement sous contrat**.

Ce qui fait la force du projet du PCD c'est avant tout sa vision d'ensemble et sa cohérence. Les Français n'attendent pas un catalogue de mesures mais une vision politique affirmée et assumée. L'heure n'est plus aux demi-mesures.

Politique internationale

Au cœur des crises très graves que nous traversons, l'attente exprimée dans le monde entier à l'égard de notre pays est immense. Nous avons renoncé à remplir notre rôle de puissance d'équilibre et de protection des minorités par lâcheté et par manque d'ambition. Nous devons mettre fin à l'aveuglement qui nous accable et revoir nos alliances dans le sens de nos intérêts objectifs.

- Rompre les alliances de la France vis-à-vis de pays comme l'Arabie saoudite, le Qatar ou la Turquie.
- Jouer un rôle d'équilibre entre les deux superpuissances que constituent la Chine et les Etats-Unis.
- Mettre fin à l'alignement systématique vis-à-vis des Etats-Unis, notamment en sortant du commandement intégré de l'OTAN, et nouer un accord-cadre avec la Russie.
- Refuser le libre-échange systématique (TAFTA, CETA) et choisir un modèle tourné résolument vers l'emploi, les circuits courts et la qualité des produits.

Gestion des flux migratoires

La guerre au Proche-Orient et la crise migratoire qui en est une conséquence ont décuplé la crainte de voir s'accroître la dissolution de notre pays dans une société multiculturelle que la France n'a pas vocation à devenir et dont les Français ne veulent pas.

Nous devons être lucides sur l'incapacité actuelle de la France à accueillir massivement les flux des migrants dans des conditions dignes mais nous devons mettre tout en œuvre pour traiter décemment ceux qui arrivent sur notre sol.

- Privilégier la construction de camps d'accueil de réfugiés dans les pays de départ, sous la supervision de l'ONU et avec l'aide des pays du Golfe.
- Mettre en œuvre des traités de coopération avec les pays de départ incluant un contrôle renforcé des flux migratoires.
- Régler la question de la crise des réfugiés en France en associant systématiquement les communes d'accueil aux décisions et en veillant au respect des équilibres démographiques et culturels.
- Faire du droit du sang le mécanisme prioritaire et privilégié d'accession à la nationalité française.
- Supprimer le regroupement familial systématique.
- Donner la priorité aux Français en matière sociale.

Union européenne

Nous sommes en train de vivre ce qu’avaient prédit les opposants au Traité de Maastricht en 1992 : une dilution insupportable des pouvoirs des Nations et leur incapacité, en partie à cause de l’Union européenne, à reprendre en main leur destin.

La suppression pure et simple de l’Union européenne ou la sortie de l’Euro ne peuvent s’envisager sans crises profondes et durables. Ces orientations aggraveraient le désordre que nous subissons sans nous donner la possibilité de renouer avec la prospérité. Elles ne sont pas des pistes politiquement souhaitables. Ce n’est pas d’abord l’Union européenne qui est nécessaire à la France, mais la France qui est nécessaire à l’Union européenne.

En revanche, des modifications très significatives de l’UE sont nécessaires. Il s’agit non pas de la tuer mais d’en changer profondément le modèle.

- Refonder entièrement l’Union européenne en concentrant son action sur les questions stratégiques : protection des frontières extérieures, lutte contre le terrorisme, engagement dans la bataille du numérique et du Big Data, investissement massif dans les biotechnologies et les énergies alternatives, financement des grandes infrastructures.
- Redonner le pouvoir de décision et d’orientation aux chefs d’États et de Gouvernement.
- Transformer la Commission européenne en secrétariat général chargée de mettre en œuvre la politique décidée par les conseils des chefs d’État et de Gouvernement.
- Refuser l’entrée de la Turquie dans l’Union Européenne.
- Négocier un grand traité de coopération entre l’UE et la Russie.
- Changer radicalement de politique monétaire. Pour cela, il est nécessaire de mettre fin à l’indépendance de la BCE et donc de subordonner les décideurs monétaires aux décideurs politiques.
- Rétablir la primauté du droit national sur le droit européen. Rendre les tribunaux français indépendants de la Cour Européenne des Droits de l’Homme (CEDH).
- Dénoncer les accords de Schengen et organiser le contrôle aux frontières terrestres et maritimes.
- Remettre la régulation au cœur de la Politique Agricole Commune (PAC).

Défense

La force historique de la France et sa place dans le monde sont traditionnellement liées à plusieurs facteurs : son indépendance, la puissance de sa force armée, son aptitude à maintenir le dialogue avec tous les pays du monde et sa tradition de défense des minorités. Il est impossible de prétendre mener une politique et de la faire respecter si la possibilité de l'appuyer par la force n'est pas effective.

Or, notre moyen de défense a été fortement fragilisé au cours des trente dernières années. Il s'agit donc de redonner à la France ses capacités de défense et d'intervention pour lui permettre de remplir son rôle.

- Augmenter progressivement le budget de Défense avec comme objectif 2.5 % du PIB contre 1.5 % actuellement.
- Garantir un bon emploi des forces armées en cessant les opérations de police, comme l'opération Sentinelle.
- Assurer notre souveraineté militaire par la relance de notre industrie d'armement, y compris la production de munitions.
- Lancer la construction d'un deuxième porte-avions, afin de conserver notre capacité de projection partout dans le monde.
- Conserver notre atout nucléaire tout en veillant à ce qu'il ne mobilise pas une part croissante du budget des Armées, du fait de l'inflation technologique.
- Maintenir l'Europe de la Défense comme horizon, mais sous la forme de coopérations et non de fusion de nos forces de Défense.
- Revoir le système d'alliance de l'OTAN, hérité de la Guerre froide. Sortir du commandement intégré de l'OTAN, pour retrouver notre indépendance vis-vis des Etats-Unis. Poser la question de l'appartenance de la Turquie à l'OTAN. Recentrer l'action de l'alliance sur la lutte contre le terrorisme islamique.

Sécurité et justice

Le sentiment d'appartenance à la Nation passe par la certitude que la justice est rendue équitablement. L'état ankylosé de notre système judiciaire fragilise ce sentiment de manière croissante. Lutter contre cette tendance nécessite de faire de l'accroissement des moyens de cette administration une priorité.

- Rétablir les peines planchers et la double-peine.
- Créer 30 000 places de prison supplémentaire, instaurer un numéris clausus.
- Considérer le budget de la Justice comme prioritaire pour les trois premières années du mandat.
- Revaloriser les métiers de la justice et de la pénitentiaire.
- Permettre aux policiers d'être mieux armés et de pouvoir engager la riposte de manière proportionnée face à la menace.
- Revoir la légitime défense des policiers et des gendarmes.
- S'opposer à l'internement préventif des fichés S de manière systématique.
- Appliquer avec fermeté les lois qui existent déjà comme la condamnation pour intelligence avec l'ennemi, l'expulsion des musulmans radicaux étrangers.

Emploi, Retraites

La société française est traversée par une tentation mortifère : réduire toute activité humaine à une variable d'ajustement économique. Le monde du travail est en première ligne dans ce combat. Un grand défi nous attend dans les prochaines années : tirer les bénéfices de la révolution numérique et se prémunir des risques qu'elle porte en elle. Cela ne se fera pas sans redonner toute leur place aux corps intermédiaires et particulièrement la place des organisations représentatives des salariés dans le dialogue social.

- Fixer l'âge de départ à la retraite à 65 ans ou 42 ans de cotisations.
- Engager une réforme du système de retraite par répartition avec l'instauration d'un système de retraite unifié et à points. Attribuer des points supplémentaires aux familles en fonction du nombre d'enfants élevés.
- Favoriser le dialogue social au niveau des branches professionnelles afin d'éviter le dumping social entre entreprises du même secteur.
- Rétablir la possibilité de défiscaliser les heures supplémentaires, au-delà du seuil légal de 35 heures.
- Niveau des seuils dans les entreprises : maintenir un équilibre entre la recherche compétitivité des entreprises et les conditions de travail des salariés.
- Travail indépendant : poser le principe du travailleur, quel que soit son statut, salarié, indépendant, profession libérale, commerçant et en attachant les droits (socle de protection sociale) et devoirs (financement de ce socle) à la personne et non au statut.
- Continuer la réforme de la représentation syndicale en favorisant l'essor de nouvelles organisations et en l'étendant à la représentation patronale.
- Faire des conditions de santé au travail une priorité du dialogue social en modernisant les CHSCT.
- Contenir le phénomène croissant de robotisation.

Fonction publique

Il est légitime que le statut de la fonction publique protège les fonctionnaires dédiés à la sécurité de l'État et à ses missions essentielles. Ce statut est justifié avant tout par la permanence du fonctionnaire dans l'emploi qui lui assure la protection et l'indépendance.

En revanche, en dehors des fonctions régaliennes de l'État, ce statut n'est pas justifié : la preuve en est fournie par le très grand nombre d'entreprises ou d'opérateurs à caractère privé qui assurent aujourd'hui, par délégation de la puissance publique ou de leur propre initiative, des missions relevant de la responsabilité de l'État ou des collectivités. Il en va également de l'optimisation de la performance des services et du recentrage de l'État sur ses missions essentielles.

- Diminuer progressivement le nombre de fonctionnaires en réservant le statut de fonctionnaires aux seules fonctions régaliennes (Justice, Sécurité, Défense). Hors de ces missions, tous les recrutements se feront sur contrat de droit privé, y compris dans l'enseignement.
- Aligner les conditions de travail du secteur public sur le secteur privé. Le recrutement par l'État de ses agents sur contrat de droit privé permettra davantage de souplesse et d'obtenir des marges d'amélioration des salaires.

Institutions et organisation territoriale

Les Français réclament plus de proximité avec des élus en moins grand nombre et plus de capacité à influencer la sphère politique. Redonner à tous le sentiment d'appartenir à la communauté politique est une condition indispensable à la reconstitution de notre Nation. Cela ne se fera pas sans mettre fin à l'organisation jacobine de l'Etat.

Par ailleurs, pour affronter les défis à venir, l'Etat doit retrouver une forme d'organisation solide et pertinente.

- Instituer le septennat unique et non renouvelable pour donner au Chef de l'État un temps suffisamment long pour mettre en place ses réformes.
- Rétablir la réforme du Conseil territorial à l'horizon 2020 : un même élu, désigné au scrutin uninominal, siège à la fois au conseil départemental et au Conseil régional.
- Abroger la loi NOTRe qui nie l'identité propre de nos territoires et ne résout en rien la question liée à la désaffectation des territoires ruraux.
- Favoriser les expérimentations locales.

Outre-mer

Nos concitoyens d'Outre-mer, et spécialement les jeunes, ont le sentiment de vivre dans une société bloquée et d'être mis à l'écart de la vie de la Nation. Nous devons restaurer le rôle protecteur de l'Etat, garant de la sécurité et de l'ancrage des Outre-mer dans la République.

- Renforcer le dispositif du service militaire adapté et faire des jeunes du SMA une force d'action particulièrement impliquée sur les questions environnementales, notamment en cas de catastrophe naturelle.
- Renforcer les effectifs des forces de l'ordre présentes en Outre-mer.
- Renforcer les moyens alloués à la lutte contre les trafics et l'immigration illégale, notamment en revoyant la répartition des bâtiments maritime de surface trop peu nombreux pour l'immense zone géographique qu'ils ont à couvrir.
- Mettre en place une décentralisation renforcée des territoires d'Outre-mer afin qu'ils puissent bénéficier de plus d'autonomie, notamment en matière fiscale et foncière.
- Mettre en place des dispositifs de coordination interrégionale, notamment dans le but de résoudre les problèmes d'immigration par le co-développement, mais aussi pour lutter contre le dumping territorial.

Compétitivité, budget, impôts

Notre fiscalité est devenue injuste et inefficace. Elle pèse trop lourdement sur les classes moyennes. Elle fait partir de notre pays un bon nombre d'investisseurs, ainsi qu'une grande partie des jeunes. Elle est illisible, compte tenu du nombre exagéré d'exonérations, d'allègements et de niches de toute nature. Elle ne fait pas contribuer l'ensemble des foyers fiscaux à la charge de l'impôt. Elle est devenue largement incitative à la fraude. Enfin, elle n'encourage pas l'investissement dans l'économie réelle.

On ne peut se contenter d'une réforme qui modifierait quelques-uns des dispositifs de notre système fiscal. Celui-ci doit changer de modèle et favoriser un meilleur équilibre entre la richesse produite par le capital et la richesse produite par le travail.

- Réduire la pression fiscale des entreprises au niveau de la moyenne européenne des autres grands pays de manière linéaire, sur 5 à 7 ans, en commençant par une baisse ciblée sur les PME / TPE.
- Supprimer tous les dispositifs d'allègements de charges ; en contrepartie, les entreprises verront leurs cotisations sociales baisser à due proportion et retrouveront de la lisibilité et des marges pour investir et soutenir les salaires.
- Baisser l'impôt sur le revenu en ciblant la baisse sur les familles par le rétablissement du quotient familial à un juste niveau.
- Baisser les droits de succession par un retour au système en vigueur en 2008.
- Mettre en place une TVA sociale, afin de transférer une partie du financement de la protection sociale sur la consommation et non sur les entreprises.
- La réduction du déficit public est un enjeu important mais pas un absolu. La véritable priorité du prochain mandat présidentiel sera la restauration de l'autorité de l'État et la protection des Français.

Enseignement, Jeunesse

L'enseignement de notre histoire et de notre langue sont indispensables à la cohésion sociale de notre pays. Nous devons rompre avec vision idéologique de l'école pour en faire un lieu d'acquisition des savoirs fondamentaux nécessaires à l'épanouissement personnel et à la vie en société.

- Prémunir l'école de toute finalité égalitariste (lutte contre les stéréotypes) ou utilitariste (employabilité des élèves).
- Supprimer le collège unique, en mettant en place des passerelles professionnelles et en revalorisant les filières techniques.
- Renforcer la discipline dans les établissements scolaires en rompant avec l'idéologie de Mai 68 qui a participé activement à l'atomisation du corps social et à la contestation du principe même de l'autorité.
- Concentrer la réforme des programmes sur deux matières : l'enseignement du Français et de l'Histoire.
- Faire confiance aux acteurs de terrain : supprimer l'inspection générale de l'Éducation nationale, qui bride les initiatives.
- Assurer une véritable autonomie au chef d'établissement (recrutement, choix pédagogiques).
- Faire confiance aux familles en leur assurant la liberté de choisir l'école de leurs enfants : mettre fin au ratio écoles privées / publiques, faciliter la création d'école hors contrat et rendre possible le financement public si elles concourent à la concorde nationale.
- Rétablir le service national et universel d'une durée d'au moins 10 mois. Ce service sera militaire dans la limite des besoins des armées.

Religion et laïcité

La question posée à la France par l'islam n'est pas de savoir s'il faudra apprendre à vivre avec les Musulmans en France, mais comment y parvenir ? Aujourd'hui, un soupçon pèse sur la capacité des Musulmans de France à vivre dans le cadre de la loi. Ces soupçons ne portent pas sur les personnes, mais sur la manière dont certains responsables de l'islam en France organisent le débordement de la sphère religieuse vers la sphère politique.

Ce débordement est inacceptable. Comme pour toute autre religion, la pratique de la foi musulmane sur le territoire national doit évidemment être possible. Mais toute velléité de déclinaison politique de l'islam doit être combattue.

- Renouer avec notre culture de référence en inscrivant les racines chrétiennes de la France dans la Constitution.
- Promouvoir une juste vision de la laïcité comme la neutralité de l'État et non celle de la société.
- Protéger les Musulmans français qui veulent s'exprimer pour réformer l'islam, conformément à la tradition critique française.
- Réorganiser la présence de l'islam sur notre territoire par la suppression du CFCM et la mise en place d'un accord contractuel mosquée par mosquée, par lequel elles s'engageront à respecter les principes de la liberté religieuse, de l'égalité entre les sexes et de la fraternité au-delà de leur communauté.
- Interdire tout financement étranger, rendre obligatoire les prêches en français, expulser les imams radicaux.

Famille

Redonner toute leur place aux solidarités naturelles doit être la principale urgence du prochain quinquennat, et en premier lieu redonner à la famille toute l'attention et toute la considération qu'elle mérite. Il n'est pas possible d'assurer la cohésion d'un peuple lorsque des atteintes permanentes sont portées à la liberté et au bien-être des familles.

- Faire du Ministre de la famille un ministre d'État avec un droit de regard sur tous les autres ministères. Toutes les politiques publiques doivent être étudiées à l'aune de la vie quotidienne des familles.
- Abroger la loi Taubira dite du « mariage pour tous ».
- Garantir une stabilité fiscale et réglementaire aux familles.
- Rétablir l'universalité des allocations familiales comme juste compensation de la charge des familles.
- Rétablir le quotient familial à un juste niveau, en vertu de l'équité fiscale et du respect de la capacité contributive des familles.
- Appliquer un système de bonus aux pensions de retraite en fonction du nombre d'enfants élevés.
- Maintenir le système de réduction ou crédit d'impôt pour les particuliers-employeurs dans le cadre des emplois familiaux.
- Favoriser le libre choix des rythmes de travail. Mettre en place un congé parental modulable dans le temps, dont les modalités et partage doivent être décidées par les familles sans immixtion de l'État.

Solidarité et cohésion sociale

Le risque de fractionnement définitif de la Nation en communautés est si probable qu'il est impératif de mettre en place dès que possible des dispositifs audacieux qui concourent à stimuler et renforcer les liens naturels constituant notre Nation. La France est le bien que tous les Français ont en commun, il est donc normal que chacun en reçoive sa part d'héritage et contribue à sa grandeur. La réforme du système fiscal et le rétablissement d'un service national obligatoire sont deux moyens d'incarner la solidarité naturelle de notre pays.

- Mettre en place un revenu de base inconditionné, en remplacement de toutes les allocations sociales existantes, exceptées les assurances chômage et retraite. Ce revenu universel minimal aura pour but de reconnaître l'appartenance et la contribution de chacun à la communauté nationale, de revaloriser tous les temps de la vie et toutes les formes d'activités mais aussi assurer un filet de sécurité minimal.
- Tous les citoyens devront contribuer à l'impôt sur le revenu, même de façon symbolique.
- Rétablir le service national et universel d'une durée d'au moins 10 mois. Ce service sera militaire dans la limite des besoins des armées.

Santé

Le secteur de la santé est ébranlé par des pressions économiques qui finissent par primer sur sa mission : prendre soins des plus fragiles. La dignité des Français et leur droit à bénéficier de la solidarité nationale doivent être garantis.

- Renforcer la place de la médecine libérale. Libérer les médecins généralistes de la masse d'exigences administratives, supprimer le tiers payant généralisé.
- Encourager l'implantation de médecins dans des territoires marqués par la désertification médicale, grâce à des mesures d'allègements sociaux ou fiscaux.
- Accompagner les femmes enceintes en détresse et faire de la baisse du nombre d'avortements un objectif de santé publique.
- Consacrer comme une priorité de santé publique le développement des soins et de la culture palliative pour les personnes en fin de vie.
- Engager un plan mondial de lutte contre la Gestation Pour Autrui (GPA).

Ruralité

Une grande partie de la population française se sent ignorée voire oubliée par les instances de décision étatiques, c'est particulièrement le cas dans le monde rural. Nous devons redonner à chacun la conviction de pouvoir compter sur l'État pour vivre correctement où il le souhaite.

- Renouer avec une politique d'aménagement équilibré du territoire. Mettre en place une politique d'habitat en milieu rural : réhabilitation des logements au cœur des villages, adaptation des logements des personnes âgées souhaitant rester à leur domicile.
- Veiller à ce que la nécessaire augmentation des effectifs des forces de l'ordre concerne aussi les milieux ruraux.
- Exempter les communes situées dans les zones protégées (parc naturel, haute montagne) de la règle des 25 % de logements sociaux.
- Lutter contre la fermeture des services publics, et en particulier des écoles, dans les villages.

Agriculture

Le monde agricole subit en première ligne les limites de la dérégulation. La crise qui le touche est symptomatique de la crise qui percute l'ensemble de notre modèle de société. La crise agricole est grave car nous n'avons plus ni au niveau français ni au niveau européen, d'outils pour y mettre un terme.

- Donner comme mission principale au prochain Ministre de l'agriculture d'obtenir une réorientation profonde de la PAC avec comme principe la régulation et comme objectifs une garantie de prix rémunérateurs pour les producteurs et une garantie de qualité pour les consommateurs.
- Protéger nos agriculteurs des aléas du marché mondial par l'adoption de mesures en vigueur depuis des décennies aux Etats-Unis : octroi d'aides contracycliques fonction de la conjoncture permises par un budget agricole annualisé, développement d'assurances chiffres d'affaires garanties d'un revenu décent.
- Lutter contre la concurrence déloyale au niveau européen : travailleurs détachés, traçabilité sociale et environnementale des produits.
- Aligner le poids des normes françaises au niveau de la moyenne européenne.
- Refuser les traités type TTIP ou CETA, qui risquent de privilégier les enjeux industriels sur les questions agricoles. Préférer une absence d'accord à un mauvais accord.
- Travailler à une meilleure répartition de la chaîne de valeur entre producteurs et distributeurs et à l'organisation des filières agricoles : regroupement de l'offre, de la contractualisation, de la valorisation des produits avec une implication particulière auprès des coopératives.
- Favoriser l'essor d'une agriculture « autonome » et « économe » en privilégiant les producteurs locaux dans les appels d'offre des collectivités locales (cantines scolaires, etc.), conforme à l'objectif d'écologie intégrale. Utiliser la commande publique comme levier de changement.

Logement

Dans le domaine du logement, comme sur les autres sujets, il est nécessaire de redonner à l'État sa place. Son rôle est d'accompagner les acteurs du secteur du logement, sans faire à leur place. Il doit avant tout assurer la stabilité fiscale et réglementaire qui permettra aux propriétaires comme aux locataires de pouvoir se projeter sereinement dans l'avenir.

- Réformer la loi SRU par une obligation des collectivités en termes de flux et non de stock : la règle des 25 % ne doit s'appliquer que sur les nouvelles constructions et non le parc de logements existant.
- Supprimer progressivement tous les dispositifs d'exception (allègements fiscaux) et baisser la fiscalité qui pèse sur l'immobilier tel que les droits de mutation.
- Réserver le dispositif d'incitation à l'investissement locatif aux zones tendues et supprimer ces dispositifs ailleurs.
- Favoriser l'accès social à la propriété : TVA réduite pour l'acquisition du premier logement.
- Ne pas réserver au parc HLM le monopole de l'action sociale ; instaurer un statut de bailleur privé.
- Favoriser le roulement dans le parc HLM par l'instauration d'un contrat de bail à durée déterminée.
- Supprimer tout dispositif d'encadrement des loyers (loi ALUR).